



Fédération SUD Santé Sociaux

Mme Sophie Boissard
DG groupe Korian
Mme Monique Rolland
DRH Groupe Korian

Objet: préavis de grève

La Fédération Nationale des syndicats SUD Santé Sociaux dépose un préavis de grève national pour **le 28 juin 2017** sur l'ensemble des établissements du groupe Korian. **Ce préavis complète** le préavis de grève reconductible précédent qui s'étend du 28 juin 2017 au 23 Juillet 2017.

(En ce qui concerne les agents soumis à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent les jours et horaires précités, ce préavis couvre ces agents en amont et en aval de ces journées.)

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux des hôpitaux, cliniques, maisons de santé, maisons de retraite, de cure, des soins de suite, Ehpad, services d'aide et de soins à la personne du groupe Korian. Ce champ s'étend également aux salarié-e-s des entreprises sous-traitantes intervenant dans les établissements du secteur ci-dessus.

Par ce préavis nous demandons l'ouverture rapide de négociations avec nos représentantes, notamment avant la journée dite « des centenaires » programmée pour le 28 juin sur vos établissements.

Nos revendications portent sur:

- 1 Augmentation de tous les salaires: 2% du SMC, à chaque date anniversaire d'embauche quel que soit le salaire.
- 2 Une Prime Exceptionnelle de 1500€ sur l'exercice 2016 pour toutes et tous les salarié-es non concerné-es par une prime d'objectif Individuel.
- 3 En finir avec les glissements de tâche et de garantir à chaque salariée une rémunération minimale équivalente au SMCB du métier exercé.
- 4 Subrogation : Avance de salaire pour tous les arrêts maladie et accidents de travail.
- 5 Que toute absence pour accident de travail, maternité, ou événement familial n'impacte plus les primes de présentisme.
- 6 Augmentation des effectifs Employés sur chaque site Sanitaire et Sénior (+1 sur les sites < 50 ETP, +2 sur les sites > 50 ETP).
- 7 Augmentation des effectifs des services paie (pour faire cesser tout dysfonctionnement lors d'accident de travail ou d'arrêts maladie notamment).
- 8 Avant toute nouvelle embauche, prioriser les salarié-es déjà sur site.



9 Révision du dispositif de la Prime Participation avec un montant égal pour toutes les salarié-es.

10 Tout mettre en œuvre pour en finir avec les turn-over.

Ainsi que les revendications suivantes de 2 autres organisations syndicales :

- 13^{ème} mois
- Egalité salariale Femmes/Hommes
- Remplacement à 100%.
- Augmentation des salaires de 5% pour les non cadres
- Possibilité de coller une recap à un CP
- Revalorisation des sujétions Dimanche et jours fériés et uniformisation à tous-tes les salarié-es
- Harmonisation du paiement des heures de pause pour les salarié-es qui travaillent la nuit.
- Prime de transport pour les salarié-es qui ne bénéficient pas de transports en commun et sont obligés de prendre leurs véhicules,
- Suppression des 3 jours de carence en cas d'épidémie.

En vous en souhaitant bonne réception, et dans l'attente de réelles négociations, acceptez Madame la Directrice Générale nos salutations syndicales.

Pour la fédération SUD Santé Sociaux,
Jean Vignes
Secrétaire Général



Paris le 25/06/2017

